



## COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BASSEE MONTOIS DU MARDI 03 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le mardi 03 juillet à 18 h 00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la Commune de FONTAINE FOURCHES, salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le Président.

### Etaients Présents :

Monsieur DENORMANDIE Roger, Monsieur ANQUETIN Rémy, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur BEAUDET Bernard, Monsieur MARCADET Emmanuel, Monsieur DELORME Luc, Monsieur LAMARQUE Jean-Claude, Monsieur BIGOT Jean-Yves, Monsieur ARLAIS Michel, Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge, Madame MOULET Valérie, Madame LETERRIER Carine, Monsieur DEQUIROT Thierry, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Monsieur BENOIT Francis, Monsieur JEGOUDEZ Jean-Claude, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Madame MICHEL Monique, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur PIONNIER Jean-Jacques, Monsieur RICHARD Jean-Pierre, Monsieur FORGET Michel, Monsieur BELESSORT Patrick, Monsieur MINOST Jean-Marie, Madame SIVANNE Evelyne, Madame ROUVEAU Laurence, Monsieur DERETZ Bernard, Monsieur CAPMARTY André, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Monsieur VERBRUGGE Christophe, Madame RICHARD Gisèle, Monsieur DUCHEZEAU Yves, Monsieur SABY Bernard, Monsieur PACHOT Joël, Madame DELATTRE Nadine, Monsieur FORTIN Dominique, Monsieur POULAIN Michel, Madame TRIVIER Julie

### Suppléant(s) en situation délibérante :

Monsieur FIEVET Jean-Pierre, Madame GERMANN Céline, Monsieur JAMBUT Gérard, Monsieur JAQUET Gérard

### Excusés :

Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur MAURY Yannick, Monsieur CARRASCO Gérard

### Absents :

Monsieur SAUNIER Louis, Monsieur PASCUAL-MARTIN Thierry, Monsieur LAMOTHE Frédéric, Madame CHANTRAIT Françoise, Monsieur PRAYER Pascal, Monsieur BIESBROUCK Gilles, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur LAGAN Pierre-Michel, Monsieur FARSSAC Pascal, Madame VO VAN Danielle

### Pouvoirs :

Monsieur CHAPLOT Jean-Luc a donné pouvoir à Monsieur BEAUDET Bernard ; Madame VILLIERS Nadine a donné pouvoir à Monsieur GAUTRY Jean-Claude ; Monsieur MAURY Yannick a donné pouvoir à Monsieur PIONNIER Jean-Jacques ; Monsieur CARRASCO Gérard a donné pouvoir à Monsieur DENORMANDIE Roger

Nombre de délégués en exercice : 58

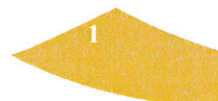
Présents : 44      Votants : 48      Pouvoirs : 4      Absents : 10      Excusés : 4

Date de convocation : 21 juin 2018

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Le Secrétaire de séance est désigné à l'unanimité. Cela fait, la séance est ouverte avec les sujets à l'ordre du jour.

### **A – PRESENTATION DU POLE AUTONOMIE TERRITORIAL (PAT)**

Il est mentionné la présence en Seine-et-Marne de six PAT. Leur vocation est de rassembler les acteurs de la solidarité pour des actions en direction des plus de 60 ans, des Personnes à mobilité réduite et de leurs aidants. Les missions consistent à accueillir, informer et accompagner. L'opérateur du PAT de Provins est l'association SILLAGE. La Directrice de ce PAT et ses trois collaborateurs, pourvoit à la constitution



de dossiers MDPH, à des signalements, à l'évaluation des situations des personnes, à des actions de prévention de la perte d'autonomie et de soutien des aidants.

Les Communes sont sollicitées pour répondre à un questionnaire. Elles peuvent faire appel pour cela à l'aide du personnel du PAT.

## **B – APPROBATION DE PROCES VERBAL DE SEANCE**

En l'absence de remarque, le procès-verbal de Séance de Conseil communautaire du 11 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

## **C – DECISIONS**

### **C – 1) Mise en concurrence du marché d'étude de sectorisation:**

Ce marché consiste, dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable, à mettre en place des compteurs complémentaires (au nombre de 58) afin de mesurer plus précisément les débits et fuites des différentes parties du réseau. Le montant estimatif s'élève à 650 000 Euros HT. La limite de remise des offres est fixée au 30 juillet 2018. Un subventionnement à hauteur de 60% est espéré mais reste à confirmer. Une participation des Communes pourrait, si besoin est, être envisagée, ce qui ajouterait d'avantage de crédibilité à nos demandes de subventions.

## **D – DELIBERATIONS**

### **D – 1) règlement relatif à la mise en œuvre de l'A.R.T.T.**

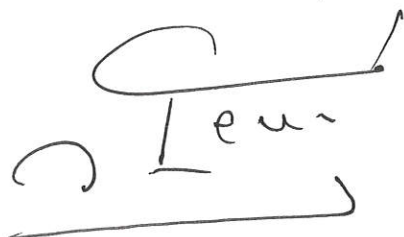
La procédure d'approbation de ce règlement requiert une concertation avec le personnel ou ses représentants. Afin d'y pourvoir, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de différer cette approbation.

### **D – 2) modification des statuts du SMETOM-GEEODE**

Le SMETOM GEEODE est devenu membre du Syndicat mixte de traitement des déchets ménagers du Sud-Est Seine-et-Marne (SYTRADEM). Par le fait, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver les nouveaux statuts du SMETOM GEEODE qui consacrent le transfert au SYTRADEM de la compétence en matière de traitement des déchets.

En l'absence d'autres questions, la séance est close à 19h30.

*Le Président,*



*Le secrétaire*

